

# REVUE DE PRESSE

*Gouvernez !*

François Cornut-Gentille

## PRESSE ÉCRITE

*Le Figaro*, 2 avril 2015

### **Et si le salut venait du Palais Bourbon ?**

C'est un message de SOS lancé depuis la diagonale du vide. François Cornut-Gentille est le député maire de Saint-Dizier, un joli port de pêche au milieu de nulle part, dans cette Haute-Marne désertée par ses habitants depuis plus de trente ans. Il est au point de départ de cette ligne qui traverse la France enclavée et délaissée jusqu'aux Pyrénées-Orientales. Nous l'avons vu dans sa mairie rénovée, son joli théâtre second Empire refait avec goût, les quartiers difficiles en voie de restructuration, le centre de loisirs, avec ses cinémas, sa nouvelle salle de spectacle... Le rude constat fait par le géographe Christophe Guilly sur la France périphérique n'est pas vrai pour ce vieux centre industriel, berceau des glaces Miko, qui a su conserver ses activités grâce à l'entregent de son maire, car l'Europe fait partie des généreux contributeurs à la renaissance de cette petite ville. Saint-Dizier, c'est un peu le Valenciennes du département, et Cornut-Gentille est son Jean Louis Borloo.

Mais ce neveu d'un ministre du général de Gaulle n'a pas le bagout de l'ancien avocat. Avec son regard d'épagneul triste, et son visage carré, Cornut-Gentille incarne cette droite austère qui fuit les postures et moulinets. Il est entré en politique.

Après un début de carrière à la Sofres, mais le jeune espoir avait un territoire à reconstruire, et il n'a jamais garni les rangs d'un gouvernement. « *Le contraste entre les satisfactions de l'action locale et le vide parlementaire m'a vite sauté aux yeux* », avoue-t-il. Il a été élu maire en 1995, à 36 ans, contre un Parti communiste longtemps dominateur et un Front national en expansion. En 2014, il a été réélu pour la quatrième fois avec 73 % des voix. Si l'on veut se rendre compte de ce que peut faire un édile dans un territoire perdu, il faut aller y faire un tour chez lui. Le FN ne récupère que les miettes. Pourtant, à 50 km au sud se trouve le village de Brachay, le plus lepéniste de France. A force de venir déposer son jeton de présence dans l'Hémicycle, Cornut-Gentille a aussi réfléchi aux misères de la vie de parlementaire. L'exécutif n'est plus que l'ombre de lui-même. Le

Parlement est lui-même l'ombre de cette ombre. Gouvernement et Parlement parlent dans le vide. Tout le monde a bien compris que la capitainerie n'avait plus barre sur la salle des machines et que le gouvernail était bloqué. Impossible de tourner à plus de vingt degrés à bâbord ou à tribord. « L'action politique *des présidents aujourd'hui, c'est de choisir ses séquences de communication en attendant que la croissance revienne* ». Face à cette crise on trouve les partisans du retour aux années de Gaulle, à une France centralisée et souveraine. Une France s'appuyant sur un État fort et sûr de lui. Une thèse partagée aussi bien à la CGT qu'au FN, qui l'habillent l'un et l'autre de leur populisme maison.

L'autre école est celle de la surenchère démocratique. Avec un éternel refrain : la modernisation de la vie politique. Dans un livre publié ces jours-ci, le professeur de droit Dominique Rousseau propose de *Radicaliser la démocratie* (Seuil) et d'institutionnaliser les expériences participatives. Adieu les parlements ringards. En route vers l'interactivité, le clic, le forum digital. C'est le mouvement de l'antipolitique. On a vu ce que cela pouvait donner en Italie, avec Beppe Grillo.

Ces deux lignes sont en fait des lignes de fuite : vers un étatisme soviétiforme ou vers une surenchère de négation de la politique au nom de la société civile. Cornut-Gentille propose autre chose. Il a pris la peine de l'écrire en bon français et de faire des propositions mûrement réfléchies.

Après vingt ans de vie parlementaire, il fait la théorie de sa pratique. Très en verve, l'auteur ne mâche pas non plus ses mots contre Chirac, Sarkozy et Hollande. Son plaidoyer est pro domo : oui le Parlement sert à quelque chose, et on ne trouvera jamais mieux que la démocratie représentative pour réformer un pays. Le recours au référendum est un leurre, qui se retourne deux fois sur trois contre celui qui en a l'initiative. Avec un peu de chance, il peut servir un lendemain de présidentielle. Mais quid de la suite du quinquennat : ne sera-t-elle que de la gestion au fil de l'eau ? La réforme continue et durable ne peut donc venir que de deux côtés : d'un exécutif fort ou d'un Parlement dynamique. L'exécutif fort, c'était les années de Gaulle. Mais la France du Général a vécu. Et Nicolas Sarkozy l'a découvert en 2007 tel un nouveau-né sorti de sa couveuse : l'État ne répond plus aux ordres qu'on lui donne, il fait la sourde oreille. Fort de ce constat, Sarkozy développe ces jours-ci l'idée d'un *spoils system* à la française : étêter les directions d'administrations publiques pour y placer des hommes sûrs. « *C'est encore de la com, et ça ne marchera pas non plus* », répond Cornut-Gentille. Car, explique-t-il, « *On ne fait pas bouger une administration contre elle-même* ». Alors, que reste-t-il ? C'est là que l'analyse se fait plus subtile. Il reste le Parlement, mais un Parlement rénové du sol au plafond. Qui ne produit pas des lois à un rythme de stakhanoviste, et sur des sujets secondaires. Qui ne multiplie pas « *les textes d'affichage* », qui met

fin à cette logorrhée législative dénoncée par tous les présidents de Conseil constitutionnel depuis vingt ans.

Pour sortir de ce blocage, notre député propose une méthode : « *recentrer le Parlement sur un pouvoir de contrôle et d'interpellation qu'il n'a jamais vraiment exercé.* » Sans se substituer à la Cour des comptes, qui mène un autre travail d'expertise, l'auteur souligne que seul le Parlement peut vraiment mettre en route des réformes de l'action publique que les ministres ne peuvent obtenir de leurs administrations.

Exemple : qui peut dénoncer la cogestion par l'État et les syndicats des statuts et des salaires dans la police nationale ? Certainement pas le ministre de l'Intérieur. En revanche, une mission parlementaire bien armée peut soulever des montagnes. À le lire, on se rend compte que le Parlement n'a jamais vraiment fait usage de ce pouvoir de contrôle. Parce qu'il n'a pas le temps, tout simplement. Il lance des pistes, parmi lesquelles la réduction du nombre de parlementaires, ou la limitation de la production de textes de loi. « *L'intérêt national ne se décrète pas, il s'élabore à travers des procédures. À la magie de la rupture, exaltant prélude de toutes les désillusions, nous opposerons l'efficacité des procédures.* »

Alors quel est l'écueil ? Cornut-Gentille croit en un « *parlementarisme adulte* ». Les procédures qu'il voudrait mettre en place prennent du temps. Elles demandent du recul et de l'indépendance, et un sens obstiné de l'intérêt général. Tout le contraire de notre démocratie de l'urgence. Les pessimistes n'y croiront pas. Mais il aura, au moins, essayé de les convaincre.

Charles Jaigu

*La voix de la Haute-Marne*, 10 avril 2015

## **Il veut gouverner**

Montée du Front national, du chômage, des déficits publics, c'est sur ce fond de crise aujourd'hui structurelle que François Cornut-Gentille établit son diagnostic et propose le remède. Le député-maire de Saint-Dizier vient d'écrire un livre *Gouvernez !* aux éditions Alma qui retrace à sa manière 30 ans de gouvernement de la France. Et le bilan n'est pas bon. En trois parties, le parlementaire s'en prend à la répétition systématique des erreurs du passé.

La première partie annonce la couleur dès son titre : « *Les Trente gâteuses* ». L'auteur met d'abord en avant le petit jeu politicien fondé sur la communication politique. Chacun s'amuse à créer de la différence pour pouvoir tirer son épingle du jeu. « *Il est beaucoup plus simple de susciter un débat clivant qui ne débouche que rarement sur des actions concrètes* », écrit-il. Car au fond, ce que Cornut-Gentille reproche, c'est le manque de vision du personnel politique trop vite entré dans la surenchère verbale sans réelle efficacité. Faire de la querelle, le moteur de l'action politique pour faire oublier

l'impuissance publique à agir. Mais une querelle qui va bien au-delà du seul État. En effet, le maire bragard pointe la recrudescence des intérêts particuliers, des lobbys, ce qu'il appelle les « *marques* », contre la notion d'intérêt général mise à mal voire absente de toute réflexion. Aussi la seconde partie du livre tente-t-elle de remettre d'aplomb la dialectique entre intérêt général et intérêt particulier. Car pour rendre le récit plus dramatique nous n'aurions le choix qu'entre « *moderniser la politique ou la liquider* ». C'est comme si la politique avait toujours un train de retard sur la société et que dépassée par sa réactivité, elle était incapable de s'imposer comme condition et principe du vivre ensemble.

François Cornut-Gentille écarte démocratie participative, cumul des mandats ou moralisation de la vie publique comme solutions à l'impasse démocratique. Faire des lois pour faire des lois, ne sert à rien. Il faut davantage veiller à leur application. « *Ainsi, depuis trente ans, ici et maintenant, en France, nous démontrons que la manie du concret et de l'immédiat ne permet de bâtir aucune politique* » écrit-il à la page 93. Les lobbys pèsent autant, sinon plus, que la volonté générale et une loi peut être votée en fonction d'un seul intérêt particulier.

Face à cela, le parlementaire observe un certain « *découragement* », comme si les premiers concernés, les élus, n'y croyaient plus. Et pour ne pas « *voir passer la République* », de proposer un nouvel exercice du pouvoir. On aurait pu s'attendre à quelques mesures prônant à nouveau « rupture » et « changement » mais François Cornut-Gentille ne rentre pas dans ce jeu. Il souhaite réintroduire la notion d'intérêt général, mise à mal ces derniers temps. Pour la rendre tangible, il propose de renforcer le contrôle du Parlement. « *Le contrôle permet de rétablir la distance nécessaire à l'exercice du pouvoir* », écrit-il.

Fort de son expérience à Saint-Dizier, le maire bragard insiste sur la mise en place de procédures pour « *créer un rapport de force à partir de l'intérêt général* ». Au final le choix idéologique de l'élu se porte à la fois vers le gaullisme et ce qui ouvre un champ à l'intérêt général. François Cornut-Gentille va même jusqu'à citer le marxisme. Dans sa conclusion, on comprend que le temps presse avant que n'arrive au pouvoir le Front national. François Cornut-Gentille n'a visiblement pas renoncé à faire entendre sa petite voix et sa différence. Mais au risque aussi de se positionner comme simple candidat, dans le système de la Ve République, à une nouvelle fonction qu'il a toujours ambitionnée, celle de ministrable.

Bertrand Puységur